

Convention INSTITUT FRANÇAIS + VILLE DE NANTES

Objet : Procès-verbal de la commission du 12 novembre 2025

I- Présentation du programme Institut français + Ville de Nantes

L'Institut français et la Ville de Nantes ont renouvelé leur partenariat pour la période 2025-2026 sur la base de trois axes thématiques prioritaires : Cultures de l'imaginaire, Dialogue Nord-Sud, Enjeux mémoriels et Débats d'idées.

II- Orientations retenues pour 2025-2026

1. **Cultures de l'imaginaire** : Les partenaires s'attachent à promouvoir des formes de production transdisciplinaires et collaboratives aux fins de :
 - Favoriser les liens entre art, sciences, technique et société ;
 - Encourager des projets qui mettent en œuvre des collaborations entre artistes de Nantes et d'ailleurs ;
 - Soutenir les réflexions en prise avec les enjeux contemporains (transition écologique, égalité de genres, droits culturels...).
2. **Dialogue Nord-Sud** : dans un souci d'internationalisation de la recherche artistique, la communauté scientifique et culturelle nantaise entend dialoguer avec d'autres visions, d'autres sensibilité et approches méthodologiques ou culturelles afin de susciter des projets partagés, structurants et des opportunités de dialogues entre les acteurs des sociétés civiles.
3. **Enjeux mémoriels et débat d'idées** : dans le contexte global marqué par la mondialisation des échanges humains, culturels et économiques, et par les nombreuses manifestations revendicatives en faveur d'une plus grande « justice mémorielle » (mouvements féministes, décoloniaux ou « Black Lives Matter »), les projets artistiques interrogeant ces enjeux seront examinés avec intérêt. De même, les partenaires entendent

susciter des projets liés au débats d'idées et touchant aux enjeux contemporains : droits culturels, lutte contre la désinformation, éducation aux médias, égalité de genre ou transition écologique...

A partir de ces trois thématiques, les partenaires ont défini quatre objectifs :

- Favoriser les liens entre art, sciences, technique et société via la coopération entre artistes, chercheuses/chercheurs et citoyennes/citoyens ;
- Encourager les projets qui mettent en œuvre des collaborations d'artistes et le déplacement de la recherche artistique, de la communauté scientifique et culturelle vers d'autres cultures ;
- Favoriser l'internationalisation d'évènements dédiés, de manifestations / lieux existants ;
- Soutenir la formation professionnelle et les réflexions en prise avec les enjeux contemporains (droits culturels, lutte contre la désinformation, éducation aux médias, égalité de genre ou transition écologique...)

Les projets soutenus par les deux partenaires devront s'inscrire dans au moins un des axes thématiques et décliner au minimum deux des objectifs.

III- Critères d'éligibilité

L'étude des projets intègre les critères suivants :

1. L'aide de l'Institut français et de la Ville de Nantes ne peut représenter plus de 50% du coût total du projet (70% pour les projets de la Saison Ukraine) ;
2. Les projets de diffusion sans action de coopération ne seront pas regardés ;
3. Le budget doit faire apparaître la participation financière des organisateurs et des partenaires locaux (dans le ou les pays concerné(s)). La participation de tous les partenaires doit figurer dans le budget prévisionnel. La contribution en nature des partenaires locaux peut être intégrée au cofinancement (exemple : mise à disposition d'un lieu...) ;
4. La qualité et la pertinence du partenariat au regard des enjeux de territoire et ses perspectives de pérennisation ;
5. Les projets qui garantissent une rémunération (honoraires/cachets/droits d'auteur) pour les artistes impliqués (à inscrire dans le budget prévisionnel) ;

6. Le degré de structuration du/de la porteur.se de projet : aptitude à mobiliser les moyens humains, logistiques et techniques suffisants pour garantir la faisabilité du projet et pour assurer une exploitation du projet a posteriori ;
7. L'économie globale du projet : faisabilité financière et multi partenariat et/ou partie d'autofinancement. Pour les résidences d'artistes : engagement financier de la structure d'accueil sur les moyens alloués.

IV- Composition de la commission

Présidence de la commission : la présidente de l'Institut français, la Maire
représentés par :

Institut français : Claire Magnac – responsable de pôle PCT et Justine Marcienne – Cheffe de projet – Pôle PCT – DCDS

Ville de Nantes : Doris Abéla – Responsable de la Mission Economie, International & Culture

Le secrétariat est assuré par Justine Marcienne

La commission s'est réunie le 12 novembre 2025.

V- État des lieux des dossiers déposés

3 projets ont été déposés pour **un montant total de 13 700 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques : 0 projet ;**
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient : 1 projet ;**
- Zone **AO - Asie et Océanie : 0 projet ;**
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien : 0 projet ;**
- Zone **DUE - Union européenne : 2 projets* ;**
- Zone **EUC - Europe continentale : 2 projets*.**

*Les deux projets des Zones DUE et EUC sont les mêmes car ils concernent à chaque fois un pays de chaque zone.

La **répartition thématique** est la suivante :

- [Arts visuels] : **1 projet** ;
- [Livre - Musiques actuelles] : **1 projet** ;
- [Danse] : **1projet**.

VI- Synthèse des débats

Sur les 3 projets déposés, les avis Institut français de Paris et Ville de Nantes sont consensuels et les 3 projets retenus bénéficient d'un avis favorable. Un projet rentre dans les 3 axes thématiques définis (Cultures de l'imaginaire, Dialogue Nord-Sud et Enjeux mémoriels et débats d'idées) et les deux autres projets s'inscrivent dans le cadre de la Saison « Le Voyage en Ukraine » mis en œuvre par l'Institut français à Paris et l'Institut ukrainien.

VII- Décision de la commission

Dans le cadre de l'Appel à projet Institut français + Ville de Nantes **3 projets** seront soutenus par l'Institut français et la Ville de Nantes pour un montant total de **13 700 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques** : **0 projet** ;
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient** : **1 projet** ;
- Zone **AO - Asie et Océanie** : **0 projet** ;
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien** : **0 projet** ;
- Zone **DUE - Union européenne** : **2 projets*** ;

- Zone **EUC - Europe continentale : 2 projets***.

*Les deux projets des Zones DUE et EUC sont les mêmes car ils concernent à chaque fois un pays de chaque zone.

La **répartition thématique** est la suivante :

- [Arts visuels] : **1 projet** ;
- [Livre - Musiques actuelles] : **1 projet** ;
- [Danse] : **1projet**.

Les 3 projets soutenus, par ordre alphabétique, sont les suivants :

Zone	Thématique	Pays	Intitulé des projets	Bénéficiaire	Montant du soutien en €
DUE - UE	Arts Visuels	France, Ukraine	Performance de Alevtina Kadhidze et rencontre	FRAC des Pays de la Loire	2 200€
DUE - UE	Danse	France, Ukraine	Performance danse TRAP de Rita Lira	FRAC des Pays de la Loire	3 500€
ANMO	Livre, Musiques actuelles	Maroc	« RadioChange » échanges artistiques Nantes / Maroc	Maison de la Poésie de Nantes	8 000€

Doris Abéla
 Responsable de la Mission
 Economie, International & Culture
 Présidente de la commission par délégation



Justine Marcienne

 Cheffe de projet
 Secrétaire de séance



Thomas HANNEBIQUE

 Secrétaire Général
 Institut français

Thomas HANNEBIQUE
 Secrétaire général
**INSTITUT
FRANÇAIS**
40-42 rue de la Folie Regnault
75011 Paris

Paris, le 12 novembre 2025